

Réunion du Conseil Municipal du mercredi 2 septembre 2020

Présents : Corinne Mandier, Noémie Kaitandjian, Isabelle Alexandre, Alexia Nicolas-Brun, Roland Bois, Sébastien Buisson, Lilian Cotte, Patrick Pacaud, Patrice Lambert, Céline Vincent, Gilles Palué (secrétaire de séance)

La réunion commence à 20h.

RPI

→ retour sur la réunion du RPI où étaient présentes Corinne, Alexia, et Noémie, et discussion sur la voiture servant pour le transport des repas. Explications sur le principe des charges du RPI qui sont réparties en fin d'année sur Montagne & St-Bonnet, au prorata du nombre d'élèves issus de chaque commune.

ÉCOLE

→ présentation des 2 candidates Stacie Tomasi et Valérie Magnier, retenues pour les 2 postes à pourvoir pour aider à la cantine de Montagne (car 23 élèves = 2 services), CDD de 11h/semaine → 31 juillet : voté à l'unanimité

→ La salle attenante à la salle de classe a été vidée par Étienne Petitjean & Roland Bois, elle servira pour le temps d'activité périscolaire du groupe d'élèves qui n'est pas en cantine (cette salle est plus pratique que celle initialement prévue à l'étage de la mairie, pas forcément aux normes d'accès, qui sera du coup disponible pour Étienne pendant la pause de midi).

→ L'accès à la salle périscolaire (marches = 43 cm) sera rendue possible en fauteuil roulant par une rampe aluminium démontable. Coût 210 € voté à l'unanimité

→ Les sanitaires de l'école ont été repeints par Bruno durant l'été.

→ "L'école dans le poste" : c'est le thème d'une émission radio proposée par Radio Sud Grésivaudan (Frédéric Navarro). Les élèves passeront à l'antenne, et 3 ateliers de 2h seront menés sur l'année à Montagne avec les CM1/CM2. Coût 300 € voté à l'unanimité

ÉGLISE

→ Alp'Études et Louison Structures ont mandaté un géomètre et un géotechnicien pour mener respectivement les relevés du bâtiment et l'étude des sols (Guillaume Buisson a réalisé les sondages à la mini-pelle). Les fondations descendent à 1,50m de profondeur, voire plus du côté de la route bordant l'abside (rue menant chez J.M. Ageron). Les géologues sont assez confiants. Les résultats de l'étude seront présentés fin septembre au conseil.

→ Une brique est tombée de l'arche voûtée en 15 jours. L'entreprise chargée de démonter les 3 vitraux de l'abside (cassés par la grêle et pris en charge par l'assurance) reporte leur démontage.

SALLE DES FÊTES

→ Jean-Michel Ageron a réalisé une superbe rampe Personnes à Mobilité Réduite. Coût 550€

→ Les plateaux & bancs de la table extérieure de la salle des fêtes (à côté des sanitaires) vont être changés prochainement par Bruno. Plateaux en mélèze. Les sanitaires seront repeints.

PARKING SALLE DES FÊTES

→ A la demande de Corinne, Béatrice Bruyat a remis à la commune un accord écrit autorisant la commune à réaliser un chemin sur son terrain privé, pour relier le futur parking à l'actuelle salle des fêtes. Ce chemin de 150m environ borderait la route, tout en permettant un accès sécurisé aux piétons. La commune et l'ensemble du conseil municipal remercie très chaleureusement Béatrice pour son accord.

→ Corinne nous informe que les nouvelles dispositions relatives au plafond d'obligation de lancer un appel d'offres pour les marchés publics a été relevé de 40 000 à 70 000 € avec la crise du Covid. Il est donc possible pour la commune de gérer elle-même les travaux sans bureau d'études en restant sous ce plafond. Un devis remis par Guillaume Buisson + relevés 3D du champ prévu pour le parking pour estimer le cubage, restent en deçà du plafond.

Avec l'accord de Béatrice Bruyat pour le chemin d'accès, il est possible pour Corinne de déposer le dossier de demande de subvention lors de la conférence territoriale fin septembre. Le conseil donne son accord.

DIVERS

→ Céline Vincent sera la référente pour la chasse à l'ambrosie sur la commune.

→ Patrick Pacaud sera le référent Défense Nationale sur la commune.

→ Michel Vialle transmet pour rappel au conseil que depuis plusieurs années, aucun feu n'est autorisé, y compris pour les agriculteurs.

→ discussion sur le récent incendie au Charron qui aurait pu finir plus mal (l'incendie a été stoppé à moins d'une dizaine de mètres d'habitations avec bardage bois).

→ Lilian Cotte fait remarquer que le trottoir pour les bus (attendant à la mairie), à l'entrée du village, est de plus en plus marqué par les pneus (voitures qui se le mangent la nuit, quand on ne connaît pas). Une borne fluorescente permettrait de le signaler.

→ Les poubelles actuelles seront entourées de 4 paravents pour limiter l'envol des emballages plastiques. Discussion pour savoir si le nouveau parking serait l'occasion de déplacer les poubelles, coût qui serait entièrement supporté par la commune. Le conseil attend de connaître le coût du déplacement avant de trancher sur le sujet.

La réunion est levée à 22h30.